



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/43/L.5  
18 octobre 1996

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Conseil du commerce et du développement  
Quarante-troisième session  
Genève, 7 octobre 1996  
Point 3 de l'ordre du jour

**INTERDEPENDANCE ET QUESTIONS ECONOMIQUES MONDIALES DANS LA PERSPECTIVE  
DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT : REPENSER LES STRATEGIES  
DE DEVELOPPEMENT; ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EXPERIENCE  
DE PAYS DE L'ASIE DE L'EST EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT**

Projet de conclusions concertées

1. Le Conseil du commerce et du développement exprime sa gratitude au secrétariat de la CNUCED pour ce qu'il a accompli à ce jour, concernant l'expérience en matière de développement de certains pays en développement, dans le cadre de son analyse de l'interdépendance et des questions économiques mondiales dans la perspective du commerce et du développement. Il conviendrait que le secrétariat poursuive sa tâche en tenant compte, le cas échéant, des réalisations de pays en développement d'autres régions et des pays les moins avancés qui ont le mieux réussi et en tirant de ces réalisations des enseignements pertinents au plan de l'action.
2. Le Conseil prend note de l'intention manifestée par le secrétariat d'énoncer des enseignements que les pays en développement d'Afrique puissent prendre en considération et du soutien accordé par le Japon en la matière.
3. Le Conseil invite son Président à procéder à des consultations informelles visant à revoir la manière dont le Conseil traite de la question de l'interdépendance en s'inspirant des enseignements tirés des innovations apportées à ce jour.
4. A ce dernier égard, des décisions seraient prises à une séance privée du Conseil du commerce et du développement au printemps de 1997.

-----